

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« POURQUOI ATTENDRE? » - LE CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES DEMANDE DES MESURES PERMANENTES

Montréal, le 20 avril 2021 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) dénonce la confusion provoquée par le langage *sibyllin* du budget fédéral.

« Lors de la publication du budget hier, nous comprenions, comme plusieurs acteurs de la société civile et commentateurs politiques, que le gouvernement apportait des changements importants à l'assurance-emploi. C'est effectivement le cas, mais ces mesures restent temporaires : il faut arrêter de jouer au *yo-yo*, et pérenniser les mesures dans la loi », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « Nous nous sentons piégés par les discours politiques, alors que le gouvernement reste dans une logique des *petits pas*. Il faut aller plus loin. La fenêtre est grande ouverte! ».

« Comprenons-nous. Il y a un gain avec la norme d'admissibilité universelle à 420 heures, mais on nous informe le lendemain du budget que celle-ci ne sera en vigueur que pour une période d'un an. Il y a un gain avec la prolongation des prestations de maladie de 15 à 26 semaines, mais celle-ci ne sera en vigueur qu'à l'été 2022. La question que nous nous posons est la suivante : pourquoi attendre? », a continué le porte-parole.

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses appelle d'ailleurs le gouvernement fédéral à renouveler l'ensemble du programme d'assurance-emploi en utilisant les mesures temporaires comme point de départ. Le CNC a d'ailleurs rassemblé plus de 270 organisations, syndicats, municipalités et élus autour de la [Résolution AE-21](#), demandant une telle réforme.

« Il ne faut pas attendre, le gouvernement connaît les problèmes qu'il faut corriger et possède tous les leviers pour y arriver. Consulter ne veut pas dire retarder, et je me dois de réitérer une crainte que nous entretenons depuis maintenant un an, à savoir que la réforme de l'assurance-emploi ne finisse comme la réforme du mode de scrutin. »

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations et entrevues :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com